CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: R-4151-2021

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à compter du 1er octobre 2021;

ÉNERGIR, s.e.c.
Demanderesse

- ET –

OPTION CONSOMMATEURS
Intéressée

DEMANDE D'INTERVENTION D'OPTION CONSOMMATEURS

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, OPTION CONSOMMATEURS EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:

I. PRÉSENTATION DE LA DEMANDERESSE ET DE SON INTÉRÊT

1. Option consommateurs (« OC ») a été constituée en 1983. Elle a succédé à l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal qui existait depuis 1967. Elle est une association coopérative de défense et de promotion des droits des consommateurs à l'échelle nationale.

2. OC s'intéresse activement aux questions reliées à la facture énergétique. À cet effet, elle intervient régulièrement auprès des distributeurs d'énergie pour faciliter la conclusion d'ententes relatives au règlement de comptes en souffrance de clients. Elle offre aussi un service d'aide et d'assistance technique aux consommateurs qui désirent déposer une plainte auprès des entreprises de services publics.

3. Elle a géré différents projets d'intervention en efficacité énergétique auprès des ménages à faible revenu de 1996 à 2015.

4. Depuis décembre 1997, elle est intervenue fréquemment auprès de la Régie de l'énergie (« Régie ») dans le cadre des audiences concernant des demandes de modification de tarifs et d'approbation de plans et programmes en efficacité énergétique et ses interventions furent jugées utiles et pertinentes.

5. Sa place d'affaires ainsi que ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Option consommateurs
50, rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 440
Montréal (Québec), H2X 3V4

Téléphone : 514-598-7288

II. COMMUNICATIONS

6. OC demande que toute communication avec elle en rapport avec le présent dossier soit acheminée à son procureur et son analyste :

Me Éric David
Municonseil Avocats inc.
800, Square-Victoria, bureau 720
Montréal (Québec) H4Z 1A1

Téléphone : 514-954-0440, poste 112
Télécopieur : 514-954-4495
Courriel : emd@municonseil.com

Pascal Cormier
Pascal Cormier Économiste en Énergie (PCEE)
4299, avenue de Lorimier
Montréal (Québec), H2H 2A9

Téléphone : 514-909-8238
Courriel : mr.pascal.cormier@gmail.com

III. MOTIFS À L'APPUI DE L'INTERVENTION

7. À titre d'organisme voué à la défense des intérêts des consommateurs résidentiels, OC possède un intérêt général en matière de tarification et de réglementation de l'énergie.

8. Au fil des ans et afin de défendre les intérêts des consommateurs résidentiels, Option consommateurs est intervenue régulièrement devant la Régie de l'énergie. Elle a entre autres participé aux dossiers suivants d'Énergir (« le Distributeur ») : R-3523-2003, R-3596-2006, R-3599-2006, R-3630-2007, R-3662-2008, R-3690-2009, R-3693-2009, R-3720-2010, R-3752-2011, R-3809-2012, R-3837-2013, R-3867-2013, R-3970-2016, R-4018-2017 et R-4119-2020.

9. La demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir affectera vraisemblablement le tarif payé par les consommateurs résidentiels dont OC représente les intérêts. En outre, OC souhaite s'assurer d'une sécurité d'approvisionnement adéquate qui minimise les coûts d'approvisionnement pour les consommateurs.

10. Par son intervention dans le présent dossier, OC souhaite représenter et promouvoir les intérêts des consommateurs résidentiels.

IV. SUJETS D'INTERVENTION ET CONCLUSIONS RECHERCHÉES

11. Après avoir fait une analyse préliminaire de la preuve au dossier, OC consigne la liste des sujets sur lesquels elle entend intervenir dans le formulaire joint à la présente demande d'intervention et qui sont résumés ci-dessous.

Informations générales

12. OC compte soumettre une preuve démontrant l'utilité et la pertinence du processus de consultation réglementaire et qui milite en faveur de la reconduction permanente de celui-ci.

Cause tarifaire

13. OC est particulièrement préoccupée par l'importante hausse des tarifs de 23,24% causée principalement par l'amortissement associé à plusieurs comptes de frais reportés. OC compte analyser la proposition d'Énergir de réduire l'impact de cette hausse par différent scénario de nivellement permettant d'étaler ces variations tarifaires sur les années 2021-2022 à 2023-2024 afin de réduire l'impact tarifaire au présent dossier.

14. OC compte également analyser la méthodologie d'établissement des coûts d'utilisation de l'usine LSR par le client GM GNL pour l'exercice financier 2021-2022. Plus particulièrement, OC compte analyser la méthode proposée par Énergir pour la répartition du coût d'utilisation entre l'activité réglementée et le client GM GNL.

Plan d'approvisionnement

15. OC entend intervenir sur les sujets suivants :

    i. Les impacts de la pandémie sur le plan d'approvisionnement gazier pour l'horizon 2022-2025.
    ii. Impact potentiel de la biénergie électricité/gaz naturel sur la prévision de la demande.
    iii. Mécanisme de certification pour le GNR.
    iv. Impact de l'augmentation des capacités de retrait aux sites d'Intragaz situés à Pointe-du-Lac et à Saint-Flavien sur la Stratégie d'approvisionnement d'Énergir.
    v. Transactions financières.

Suivis de décisions

16. OC se questionne sur la pertinence de reporter l'étude des contrats-cadres d'approvisionnement gazier conclu avec des sociétés apparentées dans le cadre des dossiers d'examen du rapport annuel. OC est d'avis que le forum approprié pour analyser les contrats d'approvisionnement est le dossier d'approbation du plan d'approvisionnement.

17. Finalement, OC se réserve également la possibilité de formuler des recommandations sur d'autres enjeux qui pourraient s'avérer d'intérêt pour la clientèle résidentielle lors du traitement du dossier.

V. PARTICIPATION

18. De manière générale, OC entend déposer des demandes de renseignements afin d'obtenir des précisions et approfondir sa compréhension de la preuve de la demanderesse. Elle verra à déposer un

mémoire; elle pourrait procéder à des contre-interrogatoires si cela lui apparaît nécessaire et présentera une argumentation finale qui précisera les conclusions qu'elle recherche dans le présent dossier.

Représentation

19. OC a retenu les services de Me Éric David pour la représenter dans la présente instance.

20. Pascal Cormier, économiste, agira à titre d'analyste externe.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE :

ACCUEILLIR la présente demande d'intervention;

ACCORDER le statut d'intervenante à Option consommateurs.

Montréal, le 14 mai 2021

Municonseil Avocats inc.

MUNICONSEIL AVOCATS INC.
Procureurs d'Option consommateurs